



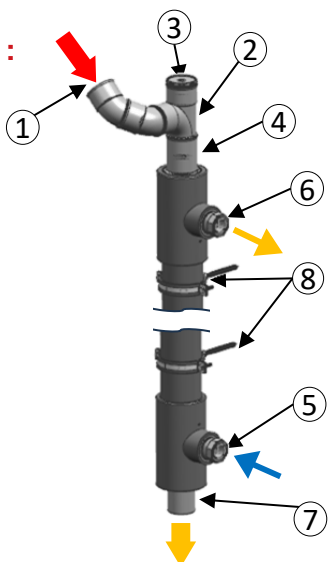
PIPE55 – PIPE60 – PIPE65 RÉCUPÉRATEUR DE CHALEUR



FONCTION :

Récupère la chaleur des eaux usées de la douche pour préchauffer l'eau froide sanitaire, réduit ainsi la quantité d'énergie nécessaire au chauffage de l'eau de la douche.

DESCRIPTION :



N°	Elément	Description	Matériau	Type	Qté
1	Connexion réseau	Coude 45° MF Ø50	PVC	A coller	2
2	Orientation flux eau grise	Té pied de biche 87,5° MF Ø50	PVC		1
3	Accès entretien	Tampon de visite F Ø50 avec bouchon vissé	PVC	A coller	1
4	Entrée eau usée	Ø50 femelle	PVC	A coller	1
5	Entrée eau froide sanitaire	3/4" femelle	Laiton	A visser	1
6	Sortie eau réchauffée			A visser	1
7	Sortie eau usée	Ø50 mâle	PVC	A coller	1
8	Collier support	Ø75	Acier/Elastomère	-	2

CARACTERISTIQUES :

Valeurs caractéristiques mesurées par le CSTB rapport N° EAU 23-21271				
Référence	Configuration	« Ballon »	« Mitigeur »	« Mixte »
Pipe65	Efficacité	0,5	0,53	0,63
	C-transitoire	0,94	0,92	0,94
Pipe60	Efficacité	0,44	0,43	0,56
	C-transitoire	0,94	0,92	0,94
Pipe55	Efficacité	0,41	0,39	0,5
	C-transitoire	0,95	0,93	0,93

Efficacité mesurée avec un débit d 8L/min

Couleur : Gris

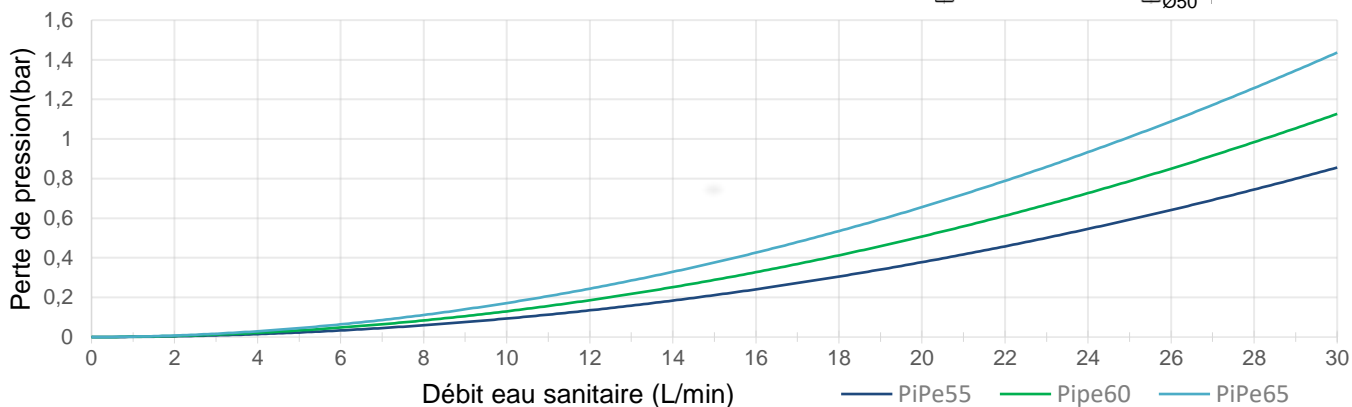
Débit d'évacuation maximal : 25 L/min

Température d'eau sanitaire: +5 à +60 °C

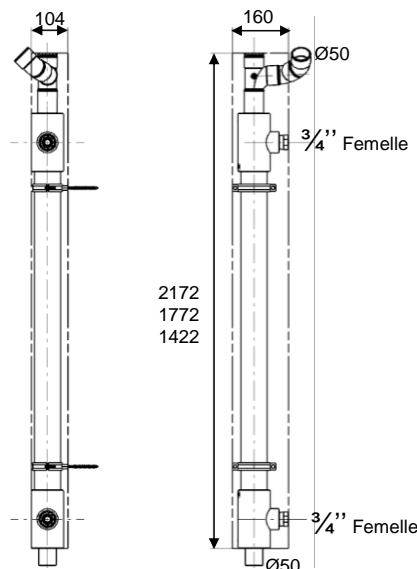
Pression maximum 6 bar

Masse : 6,9Kg - 7,9Kg - 9,1Kg

PERTE DE PRESSION EN BAR :



DIMENSIONS :





PIPE55 – PIPE60 – PIPE65 RÉCUPÉRATEUR DE CHALEUR

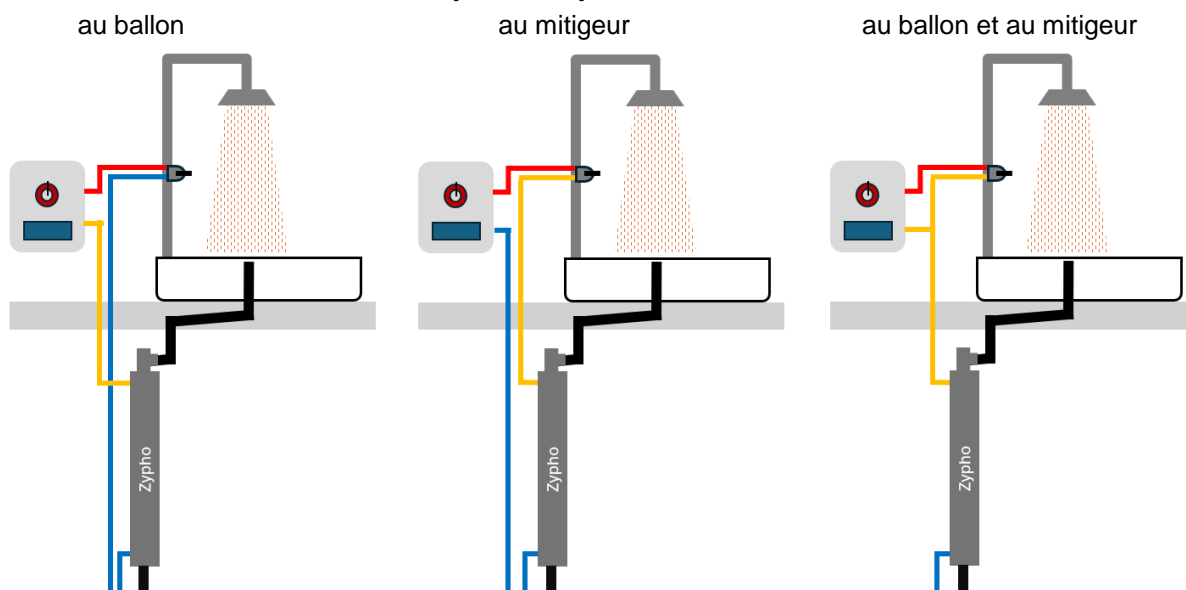
MISE EN ŒUVRE :

A l'étage inférieur de la douche

- En sous-sol
- En gaine technique
- Local technique

Les PIPE55, PIPE60 et PIPE65 doivent impérativement être installés à la verticale
Conformément à la NF EN 1717, le récupérateur de chaleur doit être équipé d'un ensemble de protection de type EA (*vanne d'arrêt + clapet anti-retour type EA, disponible au catalogue Nicoll*) en amont pour protéger le réseau eau froide.

Le récupérateur peut être raccordé :



INSTALLATION :

Se référer et respecter les exigences de la notice de pose.

ENTRETIEN :

Après utilisation de produits détergents, veiller à respecter les instructions de rinçage d'usage.
L'usage d'acides forts (type acide sulfurique) pour l'entretien et le débouchage des canalisations est à proscrire.

REGLEMENTATIONS / CERTIFICATS :

- Performances mesurées par le CSTB selon protocole d'essai RECADO_PQE_EAU_CAPE_R3 (rapport EAU 23-21271)
- Échangeur thermique double enveloppe conforme NF EN 1717
- Le produit possède une attestation de conformité sanitaire

REGLEMENTATION THERMIQUE ET ÉNERGETIQUE :

La prise en compte d'un système de récupération instantanée de chaleur sur eaux grises dans le calcul du Cep est décrite dans l'Arrêté du 2 septembre 2019 relatif à l'agrément des modalités de prise en compte des systèmes de récupération instantanée de chaleur sur eaux grises dans la RT2012 et la RE2020.

Les critères d'éligibilité sont notamment :

- le volume d'eau préchauffé est inférieur à 3 litres entre la sortie de l'échangeur et le point de puisage.
- Les canalisations du bâtiment situées hors volume chauffé doivent être calorifugées au minimum de classe 2.

GARANTIE :

Le récupérateur de chaleur est garanti suivant les conditions générales de vente Aliaxis pour une période étendue à 5 ans.